finorpa ESGT

Rapport annuel 2025



Finorpa Gestion SAS
Société de gestion agrée AMF GP-16 0000 20
4 square Dutilleul 59 800 Lille
821 636 453 RCS Lille Métropole

SOMMAIRE

1 Qui sommes-nous ?

2 Notre démarche ESGT

3 Indicateurs ESGT 2025 sur les portefeuilles

4 Bonnes pratiques ESGT d'entreprises en portefeuille

5 La RSE chez Finorpa Gestion



1 QUI SOMMES-NOUS ?

Finorpa est un acteur de financement en **fonds propres** (prise de participation minoritaire) et **quasi fonds propres**, auprès des PME implantées en région pour les soutenir dans la durée, à chaque étape de leur vie :

- c**apital-risque**,
- **capital-développement**
- **capital-transmission**.

CARACTÉRISTIQUES DES FONDS GÉRÉS ET/OU CONSEILLÉS

finorpa SCR

- Statut juridique : SAS
- Date de création : janvier 2005
- Taille de l'encours : 46,2 M€
- Capital social : 64 M€
- Portefeuille : 99 entreprises
- Thèse : fonds généraliste

- Statut juridique : FPCI
- Date de création : novembre 2021
- Taille de l'encours : 16,2 M€
- Montant souscrit : 27 M€
- Portefeuille : 10 entreprises
- Thèse : fonds sectoriel dédié à la santé

CAPTECH Santé

HAUTS-DE-FRANCE AVENIR TPE PME

Région Hauts-de-France — Cofinancé par l'Union européenne

- Statut juridique : SAS
- Date de création : décembre 2024
- Taille de l'encours : 505 K€
- Montant souscrit : 12 M€
- Portefeuille : 5 entreprises
- Thèse : développement/reprise des TPE/PME des Hauts-de-France



FINORPA, UN ENGAGEMENT CONTINU

Depuis sa création, le groupe FINORPA **participe à l'avenir économique des territoires**. La vocation originelle de FINORPA tournée vers la création d'emplois et l'accompagnement des entrepreneurs de la région a naturellement rendu l'équipe sensible aux thématiques de l'ESG (Environnement-Social-Gouvernance) et soucieuse de l'impact des investissements réalisés sur le territoire.

1984

CRÉATION DE FINORPA SA

Pour accompagner le redéploiement industriel de l'ancien bassin minier, dispositif élargi par la suite à l'ensemble de la Région Hauts-de-France

2009

CRÉATION DU FORIC

Fonds Régional d'Investissement pour le Climat, destiné à accompagner les PME dans leurs investissements contribuant à l'efficacité énergétique et/ou au développement des énergies renouvelables

2012 2013

GESTION DE FONDS CCI PREVENTION ET CCI TRANSITION

Dotés par les CCI Grand Lille et Artois, destinés à compléter les dispositifs de soutien aux entreprises et à l'emploi

2015

LANCEMENT DU FONDS CAP3RI

Aujourd'hui nommé REV3Capital, créé en partenariat avec la société Nord Capital Partenaires et dont l'objet est de favoriser l'émergence de projets en adéquation avec les objectifs de la 3ème révolution industrielle

2016

OBTENTION DE L'AGRÉMENT AMF



2020

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ESGT

Nomination d'un correspondant ESGT et constitution d'un groupe de travail ESGT

2021

CRÉATION DU FONDS CAPTECH SANTÉ

Ayant vocation à investir dans des sociétés innovantes apportant des solutions aux enjeux de la santé

2022

LANCEMENT DE LA DEMARCHE ESGT

Accompagnement par un cabinet spécialisé et formalisation de la démarche : charte, politique, feuille de route, comité, première campagne annuelle et sensibilisation équipe à l'impact du changement climatique sur les entreprises avec le CERDD

2022

OBTENTION DU LABEL RELANCE

Exigence d'investissement dans les entreprises françaises respectant des critères ESG



2023

- **MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONTINU**

Intégration progressive d'une clause ESGT dans les pactes d'actionnaires

- **PUBLICATION DU PREMIER RAPPORT ANNUEL ESGT**
- **RÉALISATION DU 1ER BILAN CARBONE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION**

2024

CÉLÉBRATION DES 40 ANS DE FINORPA

Avec un événement respectueux de la planète en collaboration avec Les paniers de Léa et LVH

2024

Création du fonds HDF Avenir TPE PME

Abondé par la région HDF et le programme européen FEDER, afin d'accompagner les TPE/PME de la région dans leur projet de développement et de reprise

2025

PREMIER DIAGNOSTIC QVCT DE L'ÉQUIPE DE GESTION



② NOTRE DÉMARCHE ESGT

NOTRE VISION ESG

« L'entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle à jouer dans la transition environnementale, sociale et sociétale de son territoire »

Finorpa met son rôle et son action au service d'un développement territorial socialement responsable et respectueux de l'environnement.

Finorpa se positionne auprès de ses participations comme **incitateur et facilitateur** de bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Dans un objectif de **progression continue** et d'adaptation aux nouvelles règlementations, la démarche et la stratégie d'investissement ESG sont en constante évolution.

NOTRE POLITIQUE ESGT

Nous appliquons **notre propre politique ESGT** qui consiste notamment en l'intégration des critères extra-financiers Environnementaux (E), Sociaux (S) et de bonne Gouvernance (G) **tout au long de l'accompagnement des entreprises**. À ces enjeux ESG, nous avons ajouté une dimension Territoire (T) qui évalue l'impact régional des investissements.

La démarche ESGT adoptée n'a pas vocation à être contraignante, ni dans la sélection ni dans le suivi des participations ; elle constitue plutôt un élément complémentaire de l'analyse des risques et opportunités ainsi qu'une thématique de dialogue.

Finorpa sensibilise et accompagne les entreprises sur les sujets ESGT pour leur permettre de **s'engager dans un processus d'amélioration**, indépendamment de leur maturité. Le pragmatisme est essentiel à nos yeux et à toute de démarche de progrès pérenne.





NOS ENGAGEMENTS

Investir conformément à nos valeurs, en excluant les entreprises directement liées à la production et l'exploitation de charbon, celles exposées aux activités controversées telles que le tabac, la pornographie, les jeux d'argent, les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et enfin, celles ne respectant pas les normes de l'Organisation Internationales du Travail (OIT).

Mesurer par un questionnaire les impacts ESGT avant tout investissement puis annuellement. Ces éléments sont intégrés dans tout nouveau dossier d'investissement et de réinvestissement.

Promouvoir la RSE, inciter les entreprises à s'inscrire dans une démarche de progrès et supporter les actions ESGT des sociétés en portefeuille.

Dans une **démarche de transparence,** publier le rapport annuel ESGT et le rendre disponible sur le site internet pour toutes les parties prenantes de Finorpa : les participations, les souscripteurs des fonds, les partenaires actuels et futurs.

DÉMARCHE DE DIALOGUE ET D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Finorpa Gestion intègre l'ensemble de ses participations dans sa démarche de dialogue et la concrétise tout au long du cycle d'investissement.

La promotion et la sensibilisation à l'ESGT se matérialisent :

- Lors des **échanges** avec les dirigeants
- Lors des **réunions** statutaires
- Via la **diffusion d'informations** (notamment via la rubrique dédiée de la newsletter Finorpa « nos entreprises et partenaires s'engagent »)
- Lors des **évènements** proposés par la société de Gestion, notamment dans le cadre de « Connexion » (club des chefs d'entreprise du portefeuille).

CONNEXION finorpa POUR PARTAGER LES INITIATIVES INSPIRANTES DES MEMBRES DU CLUB

En 2022 :

- Découverte de l'écolonomie lors de la visite du fabricant de gaines de Ventilation **Debevre** ou comment transformer sa reprise en poursuivant le concept fondateur : « *il est plus économique de produire de manière écologique !* »
- Visite de la fabrique de textile local **Lemahieu**, entreprise du Patrimoine Vivant, ayant placé au cœur de sa stratégie business le Made In France et la RSE

En 2023 :

- Visite de **La Brasserie du Pays Flamand**, membre du Coq Vert et engagée pour atteindre la neutralité carbone.

En 2024 :

- Animation de l'atelier immersif « 2 tonnes » par le cabinet de conseil en transition durable **Imagreen**, pour explorer les leviers de la transition écologique et savoir comment agir en tant que citoyens et professionnels

En 2025 :

- Visite du "Lavoir mon désir" du groupe **Pressing de France**, blanchisserie éco-responsable
- Visite d'**Inodesign**, usine 2.0 d'électronique made in France, sans sous traitance
- Pitchs d'entreprises engagées :
  - **QDB Editions**, upcycling de verres
  - **Little Cabana**, air de jeux ludo ducative inclusive
  - **Place des Patronnes**, concept store de marques et artisans engagés



3 INDICATEURS ESGT 2025

MÉTHOLODOGIE

L'analyse ESGT est réalisée à travers la diffusion d'un questionnaire auprès de chaque dirigeant.

Le questionnaire est composé d'une quarantaine d'indicateurs, répartis dans quatre piliers : Environnement, Social, Gouvernance et Territoire. **Le pilier Territoire a été ajouté** aux indicateurs ESG traditionnels pour mesurer l'impact régional des investissements en lien avec l'ADN originel de Finorpa.

Le questionnaire permet d'obtenir une note sur 400 pondérant de manière équivalente chaque pilier.

Ce rapport ESGT permet de faire un état des lieux sur le niveau de performance ESGT de chaque entreprise du portefeuille pour chacun des fonds. Il est actualisé au moins une fois par an.

Ce rapport présente les résultats du portefeuille global puis ceux de chaque fonds Finorpa SCR et Captech Santé. Le fonds Hauts-de-France Avenir TPE/PME ayant été lancé récemment, les données collectées à ce stade ne permettent pas de présenter un échantillon statistiquement représentatif.
La publication des indicateurs Hauts-de-France Avenir TPE/PME débutera en 2026.



A) SCORE 2025 DU PORTEFEUILLE GLOBAL

L'outil de scoring a été construit en tenant compte d'un nombre significatif de critères vertueux dans le but de partager un maximum de bonnes pratiques ESGT aux dirigeants. Par conséquent, le portefeuille n'a pas vocation à atteindre la note maximale. Il s'agit pour Finorpa de suivre l'évolution de cet indice et de promouvoir des actions pour l'améliorer.

200/400

Ce rapport s'inscrit dans une démarche globale de progrès ; pour cette raison nous avons affiné certains critères, ce qui ne rend pas comparables les résultats 2025 par rapport à ceux de 2024.

Taux de réponse sur le portefeuille actif : 75% du portefeuille actif.

DÉCOMPOSITION DE LA NOTE ESGT PAR PILIER

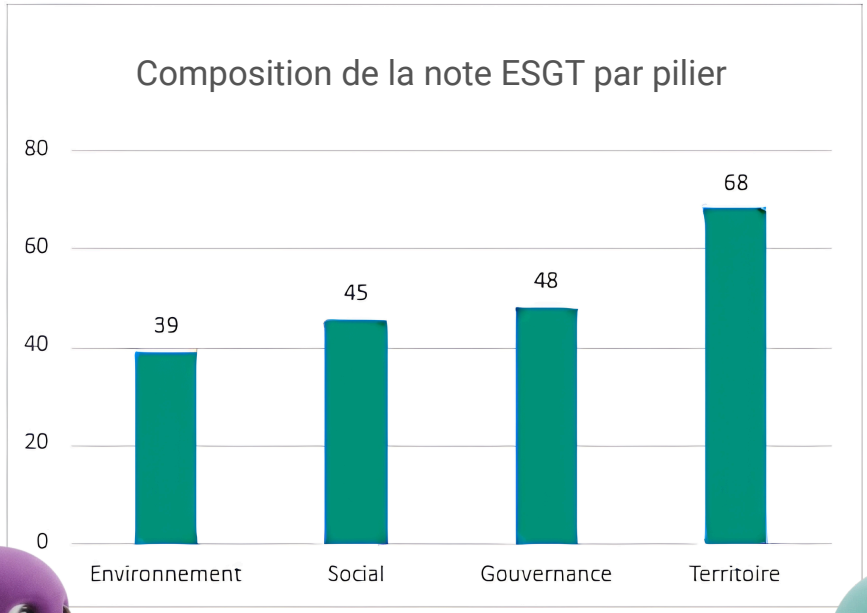

Données non comparables à 2024 compte tenu de la modification du questionnaire.

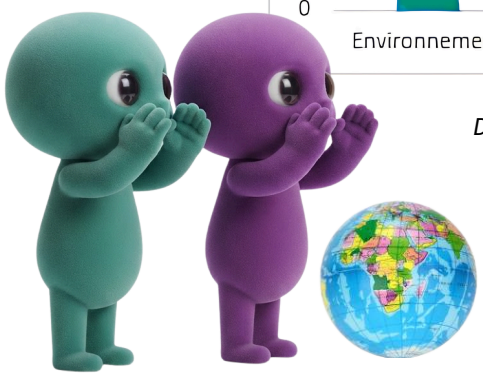

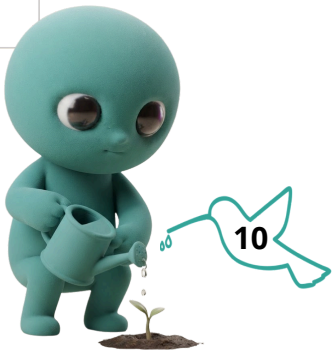

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS AU SEIN DES PILIERS

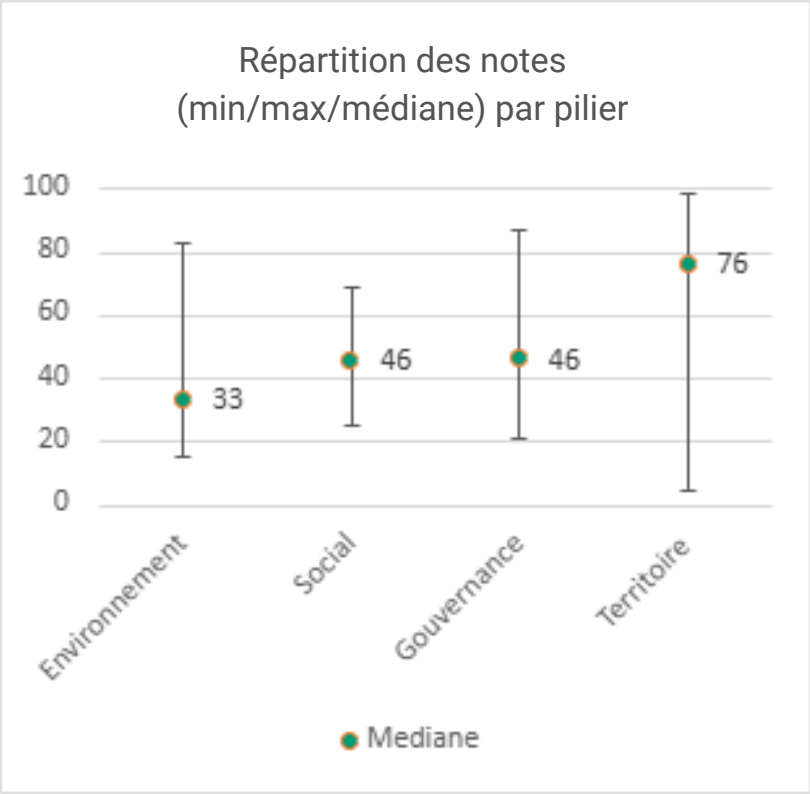

Sur chaque pilier, il apparait un portefeuille hétérogène, marqué par des écarts importants entre les notes minimales et maximales. Toutefois, la note médiane confirme presque à l'identique la note moyenne.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE SELON LA NOTE ESGT

50% des entreprises ont un score ESGT supérieur à la moyenne.



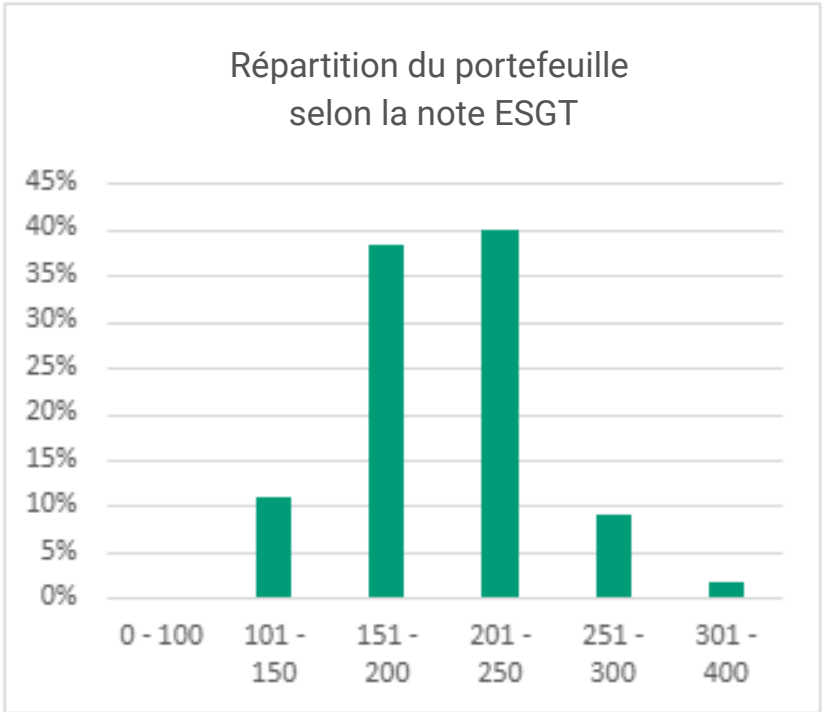

INDICATEURS PAR PILIER

ENVIRONNEMENT

95%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative diminuant l'impact environnemental de la vie au travail des salariés

78%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative pour diminuer l'empreinte carbone du produit/service

20%

Entreprises ayant réalisé un bilan carbone de moins de 4 ans

73%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la réduction de l'impact environnemental de la mobilité des salariés

SOCIAL

98%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

82%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 outil de partage de la création de valeur

96%

Entreprises ayant plus de 75% de CDI





GOUVERNANCE

42%

Entreprises ayant une stratégie RSE formalisée

100%

Entreprises ayant mis en place un comité stratégique ou équivalent (interventions en action, hors entreprise cotée)

100%

Entreprises ayant signé un pacte d'actionnaires (dans le portefeuille investi en actions depuis 10 ans, hors entreprise cotée)

38%

Entreprises ayant plus d'un tiers de femmes au sein de la direction



TERRITOIRE

84%

Entreprises ayant leur siège social en région Hauts-de-France

67%

Entreprises ayant plus de 75% des emplois en région Hauts-de-France

+5300

Emplois en France au sein des entreprises en portefeuille

100%

Pourcentage de l'actif qui correspond à des titres émis par une entreprise française et ayant son siège social en France.

81

Nombre d'opérations de financement auquel les fonds ont participé en 2023, 2024 et 2025.

B) SCORE 2025 DU PORTEFEUILLE FINORPA SCR

L'outil de scoring a été construit en tenant compte d'un nombre significatif de critères vertueux dans le but de partager un maximum de bonnes pratiques ESG aux dirigeants. Par conséquent, le portefeuille n'a pas vocation à atteindre la note maximale. Il s'agit pour Finorpa de suivre l'évolution de cet indice et de promouvoir des actions pour l'améliorer.

202/400



DÉCOMPOSITION DE LA NOTE ESGT PAR PILIER

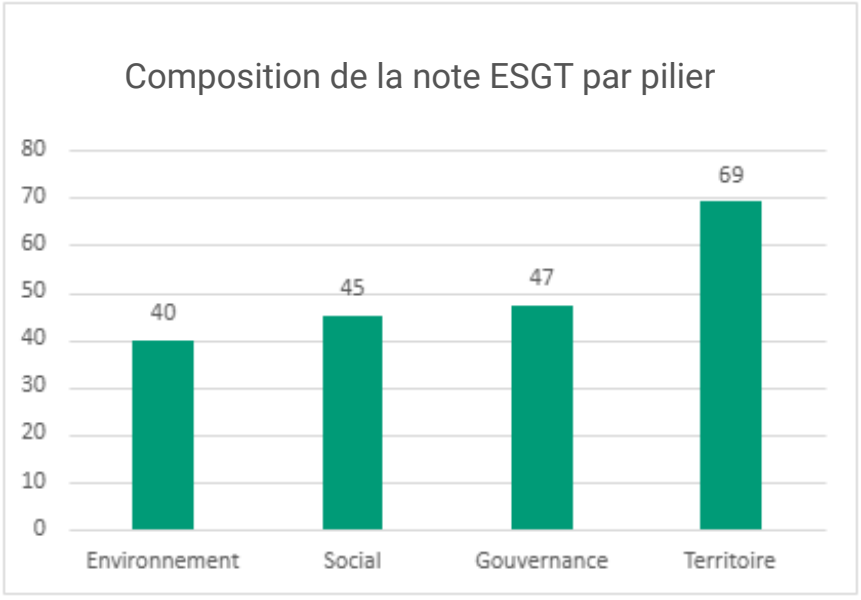

Données non comparables à 2024 compte tenu de la modification du questionnaire.



RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS AU SEIN DES PILIERS

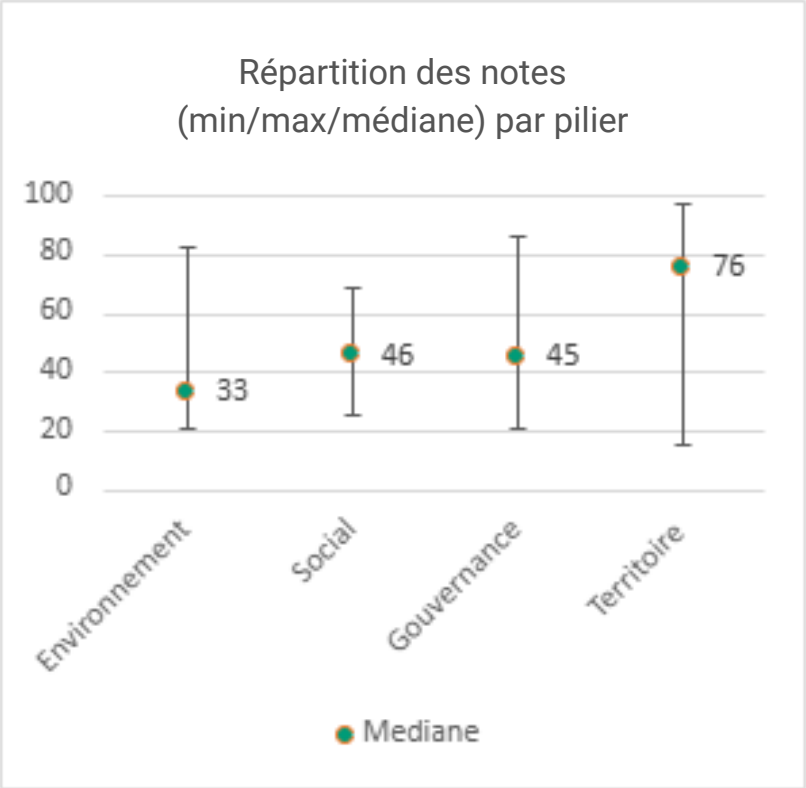

Sur chaque pilier, il apparait un portefeuille hétérogène, marqué par des écarts importants entre les notes minimales et maximales. Toutefois, la note médiane confirme presque à l'identique la note moyenne.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE SELON LA NOTE ESGT

50% des entreprises ont un score ESGT supérieur à la moyenne.



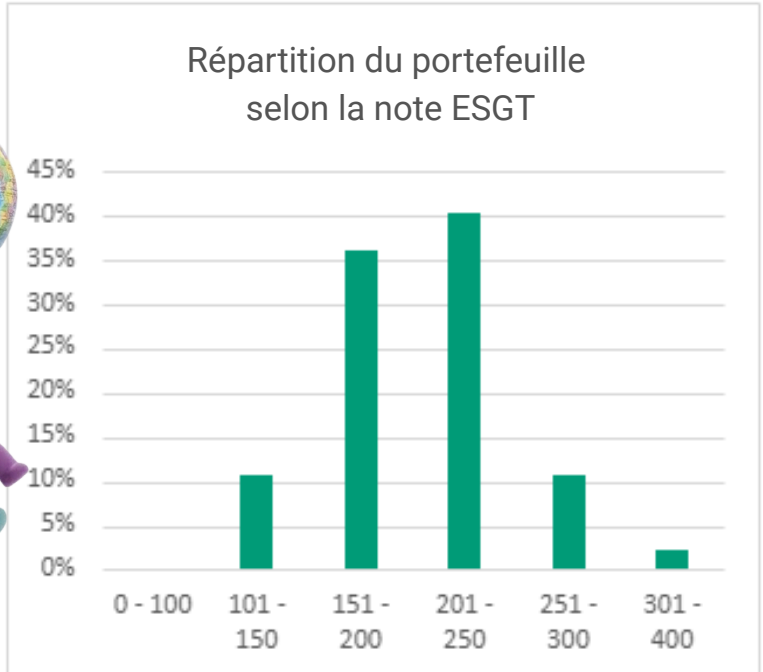

INDICATEURS PAR PILIER

ENVIRONNEMENT

94%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative diminuant l'impact environnemental de la vie au travail des salariés

79%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative pour diminuer l'empreinte carbone du produit/service



19%

Entreprises ayant réalisé un bilan carbone de moins de 4 ans

77%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la réduction de l'impact environnemental de la mobilité des salariés

SOCIAL

98%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

81%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 outil de partage de la création de valeur

96%

Entreprises ayant plus de 75% de CDI

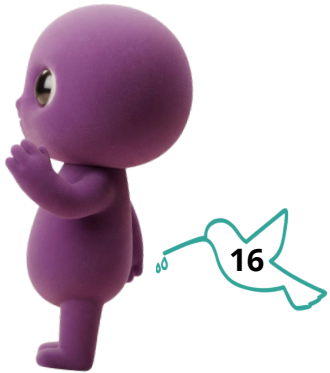

GOUVERNANCE

45%

Entreprises ayant une stratégie RSE formalisée

100%

Entreprises ayant mis en place un comité stratégique ou équivalent (interventions en action, hors entreprise cotée)

100%

Entreprises ayant signé un pacte d'actionnaires (dans le portefeuille investi en actions depuis 10 ans, hors entreprise cotée)

36%

Entreprises ayant plus d'un tiers de femmes au sein de la direction

TERRITOIRE

85%

Entreprises ayant leur siège social en région Hauts-de-France

66%

Entreprises ayant plus de 75% des emplois en région Hauts-de-France

+5200

Emplois en France au sein des entreprises en portefeuille

100%

Pourcentage de l'actif qui correspond à des titres émis par une entreprise française et ayant son siège social en France.

67

Nombre d'opérations de financement auquel les fonds ont participé en 2023, 2024 et 2025.



C) SCORE 2025 DU PORTEFEUILLE CAPTECH SANTÉ

L'outil de scoring a été construit en tenant compte d'un nombre significatif de critères vertueux dans le but de partager un maximum de bonnes pratiques ESG aux dirigeants. Par conséquent, le portefeuille n'a pas vocation à atteindre la note maximale. Il s'agit pour Finorpa de suivre l'évolution de cet indice et de promouvoir des actions pour l'améliorer.



190/400

DÉCOMPOSITION DE LA NOTE ESGT PAR PILIER

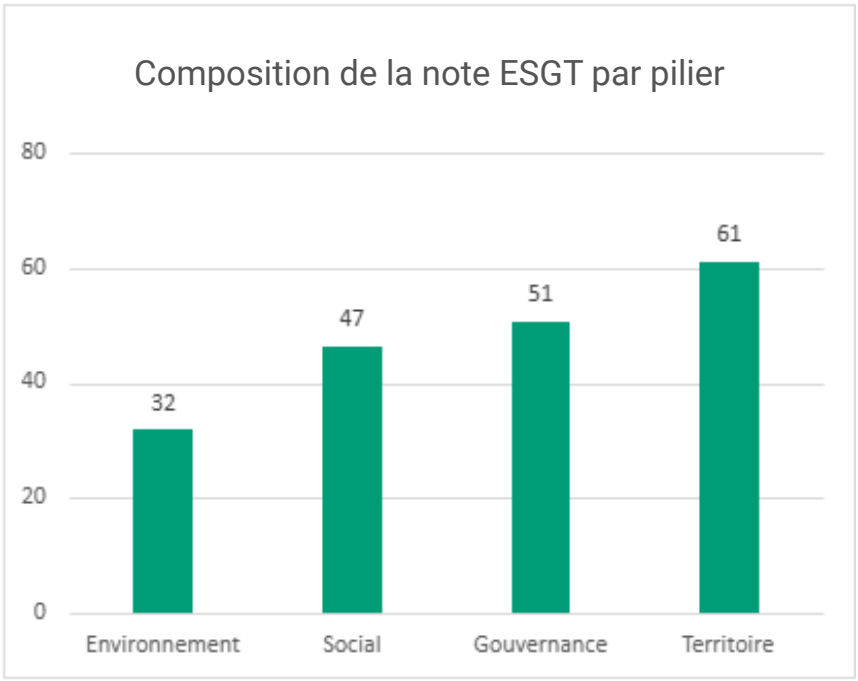

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS AU SEIN DES PILIERS

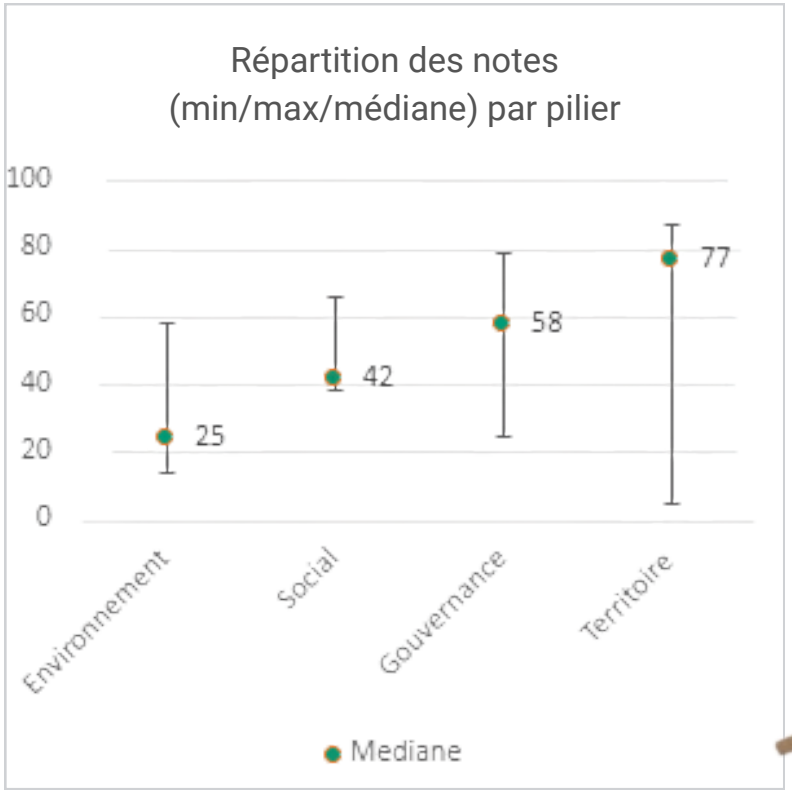

Sur chaque pilier, il apparait un portefeuille hétérogène, marqué par des écarts importants entre les notes minimales et maximales. Toutefois, la note médiane confirme presque à l'identique la note moyenne.



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE SELON LA NOTE ESGT

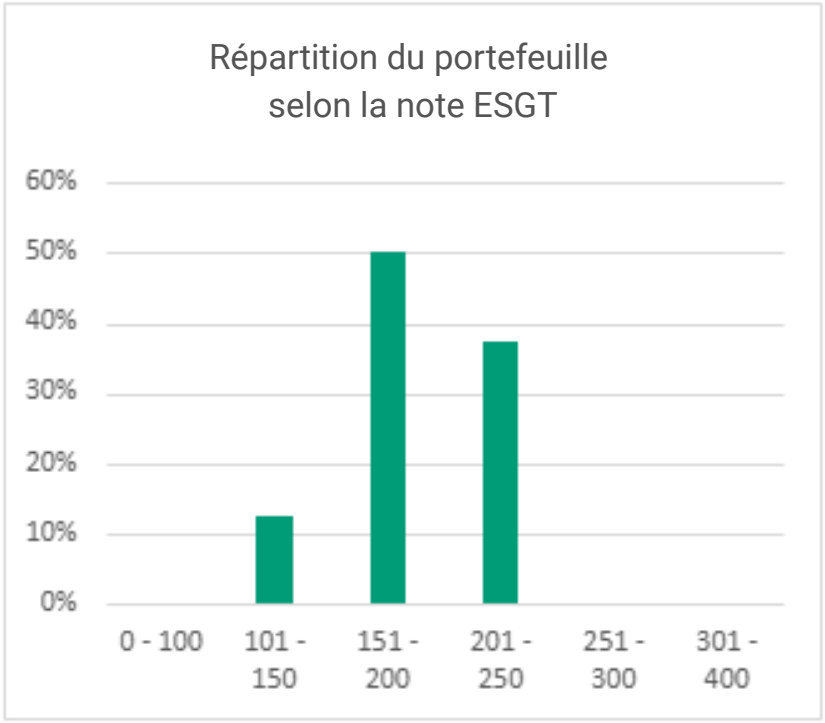

INDICATEURS PAR PILIER

ENVIRONNEMENT

100%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative diminuant l'impact environnemental de la vie au travail des salariés

75%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative pour diminuer l'empreinte carbone du produit/service



25%

Entreprises ayant réalisé un bilan carbone de moins de 4 ans

50%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la réduction de l'impact environnemental de la mobilité des salariés

SOCIAL

100%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 initiative en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

88%

Entreprises ayant mis en place au moins 1 outil de partage de la création de valeur

100%

Entreprises ayant plus de 75% de CDI



GOUVERNANCE

25%

Entreprises ayant une stratégie RSE formalisée

100%

Entreprises ayant mis en place un comité stratégique ou équivalent (interventions en action, hors entreprise cotée)

100%

Entreprises ayant signé un pacte d'actionnaires (dans le portefeuille investi en actions depuis 10 ans, hors entreprise cotée)

50%

Entreprises ayant plus d'un tiers de femmes au sein de la direction

TERRITOIRE

75%

Entreprises ayant leur siège social en région Hauts-de-France

75%

Entreprises ayant plus de 75% des emplois en région Hauts-de-France

+150

Emplois en France au sein des entreprises en portefeuille

100%

Pourcentage de l'actif qui correspond à des titres émis par une entreprise française et ayant son siège social en France.

14

Nombre d'opérations de financement auquel les fonds ont participé en 2023, 2024 et 2025.



Imagreen, le partenaire de l'adaptation positive aux grandes évolutions :

« La durabilité n'est pas une contrainte, c'est un levier d'adaptation et de création de valeur »



Imagreen accompagne les entreprises et les territoires dans leur adaptation aux grandes évolutions humaines, environnementales, technologiques et économiques.
À travers ses 2 pôles d'expertises, Talents et Agronomie, l'entreprise contribue à valoriser deux ressources essentielles : les femmes et les hommes d'un côté, les terres et leurs usages de l'autre.

Date de reprise : 2014	Localisation : Lille & Aix en Provence	Dirigeants : Louis-Philippe Blervacque & Thomas Boudard	Nombre de collaborateurs : 10-50	Site internet : https://imagreen.fr

BONNES PRATIQUES ESGT

Après avoir engagé une profonde transformation de son modèle, Imagreen ouvre un nouveau chapitre de son histoire autour d'un positionnement clair : accompagner l'adaptation positive des organisations et des territoires face aux grandes mutations de notre époque.

Entretien avec Thomas Boudard, DG Imagreen.

Pourquoi avoir engagé une refonte de votre raison d'être ?

Lorsque nous avons repris Imagreen en 2024, nous avons souhaité repartir de l'essentiel : notre utilité. Le monde évolue à une vitesse inédite. Les entreprises doivent composer avec le changement climatique, les évolutions réglementaires, l'intelligence artificielle, la transformation des métiers ou encore les tensions sur les ressources.

Nous avons donc engagé une démarche collective impliquant l'ensemble des collaborateurs afin de définir un cap commun. Cette nouvelle raison d'être constitue aujourd'hui la colonne vertébrale de notre projet d'entreprise.

Elle est inscrite dans nos statuts et inspire l'ensemble de nos décisions stratégiques.

Notre raison d'être

Mobiliser nos énergies et nos expertises au service de nos écosystèmes pour concevoir des trajectoires porteuses de sens créatrices de valeur pour l'humain et la planète

« Nous sommes passés de la transition à l'adaptation"

Comment décririez-vous aujourd'hui le positionnement d'Imagreen ?

Pendant longtemps, nous avons accompagné les entreprises dans leurs démarches de transition durable. Aujourd'hui, nous constatons que leurs préoccupations ont évolué.

La question n'est plus uniquement : comment réduire son impact ?

La question est devenue : comment rester performant et résilient dans un monde qui change ?

C'est pour cela que nous avons fait évoluer notre fil rouge stratégique : Imagreen se positionne désormais comme le partenaire de l'adaptation positive aux grandes évolutions.

Nous accompagnons d'un côté l'adaptation du potentiel humain avec Imagreen Talents : recrutement, régie, conseil RH, gestion des compétences et accompagnement du changement.

De l'autre, nous accompagnons l'adaptation des terres et de leurs usages avec Imagreen Agronomie : études agronomiques, diversification agricole, accompagnement des exploitants et valorisation des filières.



Au fond, nous poursuivons le même objectif : valoriser les potentiels pour construire les modèles de demain.

Comment cette transformation est-elle structurée en interne ?

La raison d'être se décline en neuf engagements qui structurent notre feuille de route annuelle.

Pour garantir leur mise en œuvre, nous avons créé un comité de développement durable réunissant les différentes parties prenantes de l'entreprise. Sa mission est simple : piloter la trajectoire, suivre les indicateurs et veiller à la cohérence entre nos ambitions et nos actions.

Nous avons également réalisé notre premier bilan carbone ainsi que notre première analyse de double matérialité.

Mais ces exercices n'ont de sens que s'ils permettent de prendre de meilleures décisions. Nous ne cherchons pas à produire de la documentation pour la documentation. Nous voulons disposer d'outils qui nous aident à piloter l'entreprise de manière plus robuste et plus responsable.

« Avec B Corp, les actes doivent être à la hauteur des discours »

Vous poursuivez également votre engagement B Corp. Pourquoi ce choix ?

Parce que B Corp reste selon nous l'un des référentiels les plus exigeants pour mesurer la performance globale d'une entreprise.

Ce n'est pas un simple label. C'est un processus de remise en question permanent qui oblige à démontrer chaque pratique et chaque engagement.

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est que la démarche dépasse très largement le périmètre de la RSE. Les RH, la finance, la gouvernance, le management ou encore les achats sont concernés.

C'est précisément cette approche systémique qui nous paraît pertinente aujourd'hui : intégrer les enjeux sociaux et environnementaux au cœur même du modèle économique.

Vous mentionnez également Perma'Entreprise. Quelle place occupe cette démarche ?

La démarche Perma'Entreprise apporte un complément intéressant à B Corp.

Là où B Corp mesure et challenge les pratiques, Perma'Entreprise apporte une philosophie de gestion complémentaire fondée sur trois principes simples : prendre soin des humains, préserver les ressources naturelles et partager équitablement la valeur créée.

Dans un contexte économique parfois tendu, cette approche nous permet de conserver une vision de long terme et de nous rappeler qu'une entreprise performante est avant tout une entreprise qui sait préserver ses équilibres.

> *« La RSE est un levier de valeur, pas une charge »*

Quels sont aujourd'hui les principaux défis de vos clients ?

Nous observons une accélération très forte des transformations.

Les entreprises doivent faire évoluer leurs compétences, intégrer l'intelligence artificielle, s'adapter à de nouvelles contraintes réglementaires, attirer et fidéliser les talents ou encore renforcer leur résilience face aux risques climatiques.

Du côté agricole, les enjeux sont tout aussi importants : raréfaction de l'eau, évolution des filières, diversification des revenus, pression réglementaire ou adaptation au changement climatique.

Dans tous les cas, la question est la même : comment transformer ces contraintes en opportunités de développement ?

C'est précisément là que nous intervenons.

Plus globalement, comment percevez-vous aujourd'hui la RSE ?

Nous continuons à vouloir combattre l'idée selon laquelle la RSE serait un coût supplémentaire pour l'entreprise.

Pour nous, la durabilité est avant tout un investissement.

Mais surtout, elle ne peut plus être traitée comme un sujet isolé. Elle doit contribuer à la performance globale de l'organisation.
Une action durable n'a de sens que si elle crée de la valeur pour l'entreprise, pour ses collaborateurs et pour son écosystème.

Prenons l'exemple de la réduction de l'empreinte carbone. Elle permet souvent de réduire certains coûts, de renforcer l'attractivité de l'entreprise, de mieux maîtriser les risques et d'accéder à certains financements.

La véritable question n'est donc pas «combien coûte la RSE ?», mais plutôt «quelle capacité d'adaptation et de création de valeur permet-elle de développer ?».

Quelles leçons tirez-vous de votre parcours jusqu'ici ?

La première est que toute transformation repose sur la cohérence.

Si l'on veut accompagner les autres dans leurs évolutions, il faut commencer par appliquer ces principes à soi-même.
La seconde est qu'il faut accepter de se réinventer. Les marchés évoluent, les besoins aussi. Rester fidèle à ses valeurs ne signifie pas rester immobile.
Enfin, notre ambition n'est pas d'être une entreprise exemplaire ou parfaite. Néanmoins si nous pouvons montrer l'exemple et inspirer alors faisons-le. C'est notamment le cas avec notre charte éthique pour une pratique de l'IA responsable que nous partageons en open source sur notre site internet.

Nous voulons simplement démontrer qu'il est possible de concilier performance économique, impact positif et capacité d'adaptation.

Si nos idées, nos méthodes ou nos expérimentations inspirent d'autres organisations, alors nous considérerons que nous avons été utiles.



4 BONNES PRATIQUES ESGT

Azade est un grossiste bio et local qui a pour mission d'accélérer la transition vers une alimentation durable et accessible à tous. Azade distribue auprès de ses 1200 clients magasins/CHR des produits d'épicerie, de boissons et de droguerie et compte environ 2500 références issues de 230 fournisseurs de filières bio artisanales et équitables, avec qui Azade partage justement la valeur créée.



Azade se distingue en tant qu'acteur engagé et militant, que pionnier du réemploi et par sa livraison intégrée.

Date de création : 2011	**Localisation : Nieppe (Nord)**	**Dirigeants : Gabrielle & François Verjus**	**Nombre de collaborateurs : 10-50**	**Site internet : https://www.azade.fr**

BONNES PRATIQUES ESGT

Fondé en 2011, Azade est un grossiste alimentaire engagé, créé autour d'une conviction : l'entreprise peut créer de la valeur économique en renforçant les liens humains et les filières locales.

Rencontre avec Gabrielle Verjus, la cofondatrice, pour qui entreprendre rime avant tout avec sens, coopération et respect du vivant.

Votre projet est né d'une rencontre avec des entrepreneurs engagés partout en Asie. Quel héritage en gardez-vous ?

Avec mon associé et conjoint François nous sommes partis pendant un an, de l'Arménie au Vietnam, à la rencontre de personnes, d'associations et d'entreprises qui agissaient concrètement pour améliorer la vie autour d'elles : agriculture durable, éducation, accès à l'eau, justice sociale... Nous réalisions des reportages pour raconter leurs histoires et les faire connaître.

Cette expérience nous a profondément marqués.

En rentrant, nous savions que nous voulions construire une entreprise porteuse de sens.

L'idée d'un commerce équitable avec l'Arménie – mon pays d'origine – s'est imposée naturellement car c'est un pays riche de savoir-faire agricoles, de solidarité et où la culture de l'alimentation est encore profondément enracinée mais où les débouchés commerciaux sont trop restreints.

Nous avons importé notre premier conteneur de jus de fruits en 2011, puis accompagné le producteur dans sa conversion au bio.

Mais très vite, la question n'était plus seulement de vendre des produits.

Nous voulions construire des échanges commerciaux qui créent de la valeur pour tous.

L'association MINGA semble avoir été déterminante pour la construction de votre business model, pourquoi ?

Leur mot d'ordre : « faire ensemble » nous a aidés à structurer notre pensée, à dépasser la question des labels (notamment bio) et nous a redirigé vers une question essentielle « qu'est-ce qu'un relation économique juste ? ».

Pour nous, cela signifie co-construire des filières de proximité, où chacun connaît le rôle des autres, et où la valeur ajoutée est équitablement répartie.

Nous ne croyons pas en la dichotomie « circuit court/long » mais en des circuits de confiance, fondés sur la transparence. Que le producteur soit voisin ou à 3 000 kilomètres n'est pas la question. L'essentiel est de bâtir une coopération juste, durable, équilibrée.

> *« Chaque acteur de la filière doit avoir un rôle nécessaire, reconnu et rémunéré pour la valeur ajoutée qu'il apporte »*

Dans un monde économique marqué par la concentration, pourquoi défendez-vous la diversité des acteurs indépendants ?

Parce que nous pensons qu'elle rend les territoires plus résilients, qu'elle crée davantage de valeur localement, qu'elle constitue une richesse économique.

Nous travaillons avec des producteurs indépendants, des épiceries bio indépendantes, des cafés, hôtels et restaurants indépendants. Notre rôle est de créer des liens entre eux, de fluidifier les échanges et de leur permettre de se développer ensemble.

Notre croissance repose davantage sur des liens de coopération que sur des liens de domination et de dépendance. Chez Azade, nous parlons d'économie du lien.

Concrètement comment cette vision de l'économie de la coopération se traduit-elle dans les décisions quotidiennes ?

En tant que grossiste, nous avons pensé la logistique comme un service, tant pour nos clients que nos fournisseurs. Cela implique beaucoup de transparence, et beaucoup de temps pour dialoguer et comprendre les contraintes de chaque partenaire.

Nous discutons ouvertement des couts. Quand un producteur nous présente un tarif trop élevé ou, au contraire, trop faible, nous ne cherchons pas simplement à négocier. Nous analysons ensemble la situation. Il arrive même que nous aidions certains fournisseurs à recalculer leurs coûts pour éviter qu'ils ne travaillent à perte.

Nous cherchons également constamment à optimiser les flux en développant des boucles territoriales, en mutualisant les transports (par exemple en récupérant les contenants réemployables lors des tournées de livraison). C'est bon pour l'économie du projet et pour son impact environnemental.

Vous parlez d'environnement, pourquoi ce sujet prend-il aujourd'hui une place encore plus importante ?

Parce que les enjeux deviennent impossibles à ignorer. Au départ, nous parlions surtout d'équité économique et de coopération. Aujourd'hui, la préservation du vivant est devenue une urgence.

Et quand on parle du bio uniquement comme d'un segment économique, on passe à côté de l'essentiel.

Le sujet n'est pas de vendre plus de produits bio. Le sujet est de préserver les conditions qui rendent la vie possible : la fertilité des sols, la qualité de l'eau, la biodiversité, la santé des écosystèmes.

> *« La performance économique ne se résume pas à la croissance économique d'une seule entreprise. Elle repose aussi sur la capacité à faire grandir tout un écosystème »*

Dans ce contexte, nous considérons que l'agriculture biologique constitue aujourd'hui l'une des réponses les plus solides. Pas parce qu'elle est parfaite. Mais parce qu'elle apporte un cadre cohérent pour préserver les ressources dont dépend toute activité économique.

C'est pourquoi nous nous engageons de plus en plus dans des dynamiques collectives pour soutenir ces filières : tribunes contre l'artificialisation du vivant, engagement au sein d'Aprobio, soutien à l'agriculture biologique etc.

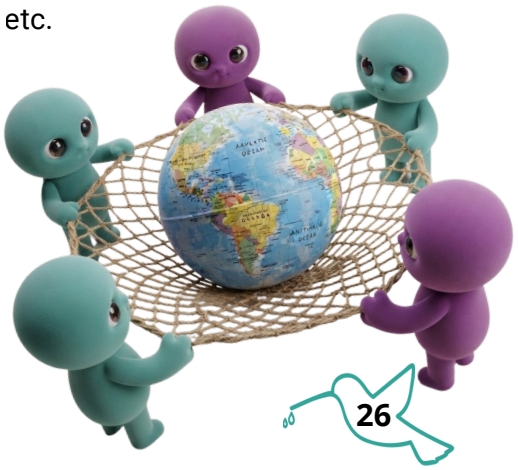

Et en interne, comment faites-vous vivre vos engagements ?

Nous avons mis en place des rituels hebdomadaires, avec des réunions croisées entre exploitation, commercial et administratif. Des dégustations produits permettent de partager la culture de l'entreprise. Chaque collaborateur comprend pourquoi tel produit est référencé, et d'où il vient.

En recrutement, il ne s'agit pas d'imposer le militantisme comme critère d'embauche, mais de s'assurer que la personne peut adhérer au projet. Même un chauffeur-livreur doit comprendre le sens de son rôle dans l'ensemble de la chaîne.

Vous avez aussi structuré votre gouvernance autour de vos parties prenantes ?

Oui. Une fois par an, une instance réunit un représentant des salariés, des clients, et des fournisseurs pour examiner les décisions clés. Ce n'est pas symbolique, c'est un outil de régulation qui nous aide à rester fidèles à nos valeurs.

(C'est d'ailleurs un engagement aligné avec la certification ESUS - Entreprise solidaire d'utilité sociale- qui peut donner accès à certains financements bonifiés).



Beaucoup d'entreprises parlent aujourd'hui d'impact. Comment éviter que cela ne reste un discours ?

Je pense qu'aujourd'hui les dirigeants ont une formidable opportunité, celle de réinventer la façon de créer de la valeur.

Je conseillerais surtout de partir de son métier. La durabilité n'est pas une feuille de route supplémentaire ou un programme parallèle. Il s'agit de se poser les questions basiques : Avec quels partenaires travaillez-vous ? Où se situe votre impact ? Comment pouvez-vous mieux répartir la valeur ? Comment pouvez-vous réduire certaines externalités négatives ?

« Nous voulons faire et avoir de l'impact, pas collectionner les médailles »

Ensuite, il faut accepter de coopérer davantage. Les solutions existent rarement en interne uniquement. Elles émergent souvent de l'échange avec des fournisseurs, des clients, des confrères ou des acteurs du territoire.

Enfin, ne pas attendre d'être parfait pour agir. La durabilité n'est pas un exercice de perfection. Chaque entreprise part d'un point différent et dispose de contraintes qui lui sont propres. Chez Azade, nous ne cherchons pas à être les bons élèves. Nous cherchons à avoir un impact réel. C'est une démarche de progrès qui s'effectue étape par étape.

« Le bio n'est pas un marché. C'est un projet de société »

Quels sont vos grands enjeux pour les années à venir ?

Nous voulons rendre le bio plus accessible, sans compromis sur la qualité. Cela passe notamment par le développement des groupements d'achats ou un travail avec les syndicats étudiants, ou le renforcement des filières courtes dans nos régions.

Nous visons également à doubler la part du bio dans la restauration lilloise, à accompagner les nouveaux producteurs dans leur conversion, et à défendre un modèle où l'alimentation durable ne soit plus réservée à une élite.

5 LA RSE CHEZ FINORPA GESTION

En 2025

18
Collaborateurs

+40%
Partage de la création de valeur : part des salariés actionnaires

+35%
Part des femmes dans l'équipe d'investissement
objectif presque atteint*

+60%
Part des femmes dans l'équipe

+50%
Part des femmes au sein de la direction
objectif atteint*

*Objectifs issus de la Charte Parité France Invest , dont Finorpa est signataire, à horizon 2030, 25% de femmes dans les comités d'investissement et 40% de femmes dans les équipes d'investissement



Finorpa Gestion affiche un score ESGT de **263/400**, réparti de la façon suivante :

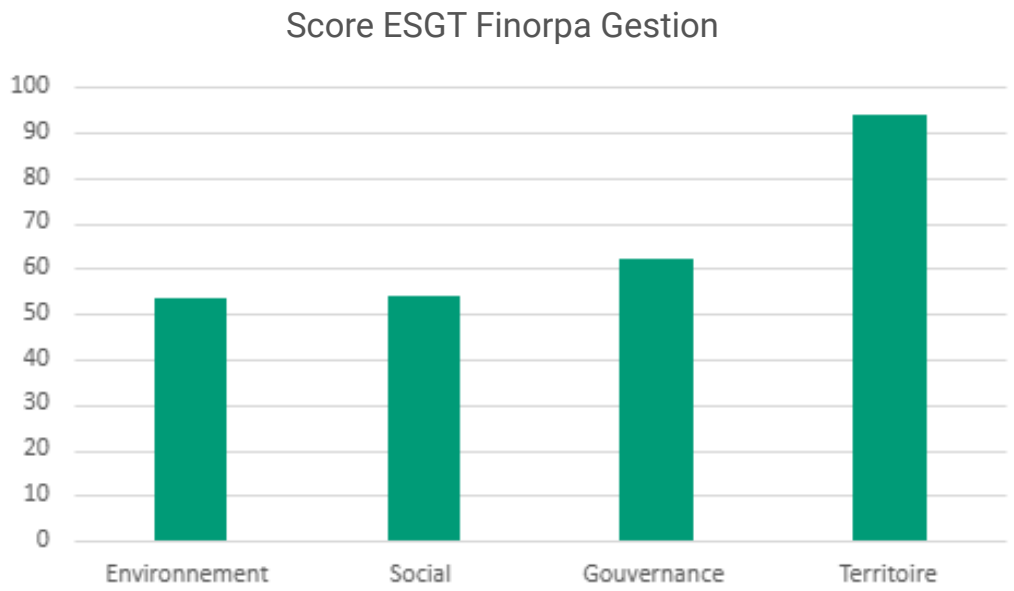

Ce rapport s'inscrit dans une **démarche globale de progrès** ; pour cette raison nous avons affiné certains critères, ce qui ne rend pas comparables les résultats 2025 par rapport à 2024.

Finorpa Gestion a identifié des actions à mettre en place, en partie mises en évidence suite au premier bilan carbone réalisé en 2022. Le plan d'action, formalisé dans une **feuille de route pluriannuelle**, est en cours de déploiement.

Dans ce cadre, en 2025, l'équipe :

- a réalisé son premier diagnostic QVCT avec l'outil Moha
- s'est formée au dernier cadre réglementaire ESGT
- a suivi un atelier de sensibilisation au risque cyber
- s'est mobilisée lors de la Semaine Européenne du Développement Durable et d'Octobre Rose.



À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, nos collaborateurs ont enfilé leurs baskets pour se lancer dans le défi Treely : protéger le plus de fôret possible en marchant (15 000 pas = 1m² de forêt protégée)

Voici nos résultats de ce teambuilding :

1 321 kilomètres, 126m² de forêt protégée.

C'est un défi inter-entreprises qui a permis de protéger au total 13 519m² de forêt en France via l'association États Sauvages et en plus de faire un don de 1 744€ au challenge Octobre Rose pour ajouter un impact local !



Et demain ?

Parmi les actions à mettre en œuvre, Finorpa s'engage notamment sous 3 ans à :

- Renouveler le questionnaire QVCT
- Mettre à jour le **bilan carbone** qui tiendra compte de l'emménagement dans des nouveaux locaux lillois moins énergivores
- Imposer à tout nouveau véhicule d'investissement géré par Finorpa Gestion les exigences des **articles 8 et 9 du règlement SFDR**